

VIOLLET-LE-DUC EN OCCITANIE

Académie des Jeux Floraux

Jeudi 22 Janvier 2026

La restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, après l'incendie ravageur du 15 avril 2019, a ramené dans le débat public la figure de l'architecte Eugène- Emmanuel Viollet-le-Duc. C'est lui qui, en effet, avait été chargé dès 1843 de la première restauration d'envergure de cet édifice et qui avait notamment réalisé la flèche d'une hauteur de 96 mètres détruite dans l'incendie. Cette flèche, devenue indissociable de la physionomie extérieure de la cathédrale, a été, on le sait, reconstruite à l'identique : bel hommage à une figure éminente de l'architecture et de la restauration de monuments historiques du XIX^e siècle.

Or Viollet-le-Duc a entretenu tout au long de sa carrière une relation particulièrement nourrie avec Toulouse et avec l'Occitanie toute entière. Il y a non seulement réalisé le plus grand nombre d'opérations de restauration auxquelles il a participé, et deux de ces chantiers, ceux de la basilique Saint-Sernin et de la cité de Carcassonne, se trouvent être parmi les plus emblématiques de son œuvre, à rang égal avec Notre-Dame de Paris, la basilique de Vézelay et le château de Pierrefonds.

Cette circonstance justifie de rouvrir le dossier Viollet-le-Duc, afin d'essayer de mieux cerner, au travers de son travail dans notre région, une personnalité qui reste méconnue, mais dont l'influence, ici comme ailleurs, a été considérable. Ce sera aussi l'occasion d'évoquer la réception de ce travail par les milieux locaux, qui n'a pas toujours été favorable, contribuant à la réputation controversée d'un architecte

qui, cent cinquante ans après sa mort, n'a jamais fait l'unanimité autour de lui.

*

Rappelons tout d'abord, brièvement, quelques données essentielles sur la vie et sur la doctrine de l'architecte.

Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc est né à Paris le 27 janvier 1814, sous l'Empire donc, dans une famille cultivée, entretenant de nombreuses relations avec des intellectuels et des artistes. Son père finira sa carrière, sous la Monarchie de Juillet, comme intendant du palais des Tuileries. Son oncle maternel est un ami de Prosper Mérimée, qui, on le sait, jouera un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la première politique patrimoniale digne de ce nom à partir de 1834.

Les années de jeunesse et d'apprentissage de Viollet-le-Duc se déroulent au moment précis où la France, qui se remet progressivement du traumatisme qu'a représenté le vandalisme révolutionnaire, prend conscience de l'importance et de la valeur du patrimoine médiéval. La publication du « Génie du Christianisme » de Châteaubriand en 1802, et plus encore celles du pamphlet de Victor Hugo intitulé « Guerre aux démolisseurs ! » en 1832 et de son roman « Notre-Dame de Paris » en 1834 ont préparé les esprits. L'inspection des monuments historiques est créée en 1830, la commission nationale en 1837 et en 1840 est publiée la première liste de monuments classés, sur laquelle figurent notamment, pour me limiter à la ville de Toulouse, Saint-Sernin, les Augustins, les Jacobins et le Capitole.

Il n'est sans doute pas étonnant que dans ce contexte d'effervescence intellectuelle et administrative et avec les connexions dont il dispose, singulièrement avec Mérimée, le jeune Eugène se soit orienté vers la restauration de monuments historiques.

Ce qui est plus étonnant, et qu'il faut souligner d'emblée car cela explique bien des choses de la relation souvent difficile de Viollet-le-Duc avec ses confrères, c'est qu'il ne suive pas le cursus traditionnel de formation des architectes, celui qui passe par l'école des Beaux-Arts. Au contraire, il voudra toute sa vie une rancœur tenace à cette école, accusée de professer un académisme étroit. L'école de cet autodidacte, c'est l'observation de terrain, appuyée sur un exceptionnel talent pour le dessin, talent dont atteste le fonds d'archives de l'architecte déposé à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine à Charenton-le-Pont, près de Paris, un goût affirmé pour le voyage et une force de travail peu commune.

Viollet-le Duc va, toute sa vie durant, voyager. S'il se rend en Italie, point de passage obligé pour tous les curieux de patrimoine, il va également silloner les routes de France, ce qui est plus nouveau. Il se rend en Languedoc dès 1832, à dix-huit ans donc, puis en 1833. Cette date est importante car c'est cette année-là qu'il va visiter Carcassonne, qui, nous y reviendrons, jouera un rôle considérable dans sa vie, et qu'il va, ce qui est peut-être plus important encore pour lui, découvrir les Pyrénées : Viollet-le-Duc conservera toute sa vie un intérêt puissant pour la montagne, qu'il dessinera abondamment, et face à laquelle il mourra le 17 septembre 1879 à Lausanne, où il dirige les travaux de restauration de la cathédrale. « Toujours en train, toujours en mouvement », comme on l'a écrit à son sujet, l'architecte sillonne la France, revenant très régulièrement en Occitanie, particulièrement à Carcassonne où il s'est rendu presque tous les ans jusqu'à sa mort.

La carrière de l'architecte est en tout cas fulgurante : dès 1838, à vingt-quatre ans donc, il est chargé de la basilique de Vézelay, en 1843 de Notre-Dame de Paris, avec son confrère Lassus puis seul, en 1847 de la basilique de Saint-Denis. Pas mal pour un jeune autodidacte ! Un autodidacte particulièrement doué, puisque la matière recueillie dans ses observations le conduira à publier de nombreux ouvrages

didactiques, dont, à partir de 1854, un grand « dictionnaire de l'architecture », qui est encore utilisé aujourd'hui.

*

C'est dans ces publications, mais aussi dans sa correspondance que Viollet-le-Duc exprimera ce qu'il est convenu d'appeler sa « doctrine » en matière de restauration des monuments historiques, cette doctrine dont le simple énoncé a valu de nombreux adversaires et un long purgatoire à son auteur.

Selon une formule très fréquemment citée mais indiscutablement sommaire du « dictionnaire », « restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné ». Pour parvenir à cet « état complet », l'architecte-restaurateur doit partir d'une observation attentive des vestiges qui subsistent, mais aussi d'une réflexion sur ce qu'a été l'usage du bâtiment en question, notamment à l'aide d'analogies avec d'autres monuments.

Là où un fossé s'est très vite creusé entre Viollet-le-Duc, ses commanditaires et ses confrères, c'est lorsqu'il n'a pas hésité à suppléer aux lacunes de son observation ou de sa documentation par les richesses de son imagination. Un bon exemple de ces divagations est donné par la flèche de Notre-Dame : plus haute, plus ajourée, plus ornée que la flèche abattue au XVIII^e siècle, cet ouvrage constitue une création à part entière de Viollet-le-Duc, qu'il est heureux d'avoir pu préserver mais dont la construction ne serait probablement pas admise aujourd'hui. De même, lorsqu'il surmontera d'un beffroi le donjon du Capitole ou qu'il couvrira d'ardoises les tours de Carcassonne, au nom de l'idée qu'il se faisait de l'aspect de ces monuments dans l'intention de leurs bâtisseurs.

Ces excès ont inquiété les contemporains de l'architecte, à commencer par Mérimée lui-même. Marcel Proust, disciple de Ruskin, écrira lui-même en 1875 que Viollet-le-Duc avait « abîmé la France », ce qui est assurément excessif. Il faut simplement admettre que Viollet-le-Duc est un artiste créateur de formes autant qu'un bâtsisseur ou un restaurateur, et c'est d'ailleurs cela qui explique en partie l'influence qu'il a exercée sur certains architectes des générations postérieures, comme Antonio Gaudi.

*

Ces points rappelés, évoquons ce qu'a été l'activité de Viollet-le-Duc en Occitanie.

Selon le relevé effectué par Mme Françoise Bercé, qui lui a consacré une importante monographie, l'architecte y a travaillé en tout sur quinze bâtiments ou ensembles de bâtiments : huit dans l'ancienne région Midi-Pyrénées, à Toulouse, bien sûr, mais aussi à Caussade, Moissac, Saint-Antonin-Noble-Val et Simorre, et sept dans l'ancienne région Languedoc-Roussillon, à Carcassonne, Narbonne, Fontfroide et Rieux-Mérinville. Ce relevé ne tient naturellement pas compte des centaines de dessins ou relevés que Viollet-le-Duc a amassés tout au long de ses pérégrinations dans la région. Il n'est donc nullement exagéré que le patrimoine d'Occitanie a fortement inspiré et mobilisé l'architecte-restaurateur.

Un point important mérite d'être relevé : c'est que dans la liste ne figurent pas que des édifices de grandes dimensions ou essentiels pour l'histoire de l'architecture et de l'art : il y en a également qui, sans être véritablement mineurs, n'en sont pas moins secondaires, comme les églises de Simorre ou de Rieux-Mérinville, ou encore comme l'hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val. Viollet-le-Duc intervient dès qu'on le lui demande et il ne sera pas rare que l'on profite de sa présence dans

une ville pour l'intéresser à des projets n'entrant pas directement dans sa mission de restauration : ce sera par exemple le cas à Carcassonne où il sera chargé de construire l'église Saint-Gimer en même temps que la restauration des remparts.

Le cas de l'église de Simorre, dans le Gers, est très révélateur des pratiques de l'architecte : ancienne abbatiale, l'église avait été fortifiée pour permettre à la population de s'y abriter en cas de troubles, mais les sources manquaient, et manquent d'ailleurs toujours, sur la physionomie exacte de l'édifice. Faisant appel à son imagination pour restituer l'aspect fortifié de l'édifice, Viollet-le-Duc en a fait une sorte de casbah crénelée où plusieurs influences architecturales se combinent, donnant raison au professeur Bruno Foucart, autre grand connaisseur et grand défenseur de l'architecte, qui voyait dans nombre de ses réalisations des « machines à rêver ou à délivrer ». Telle qu'elle se présente à nous, l'église de Simorre, située au cœur d'un charmant village, mérite d'être connue et visitée.

A Narbonne, notre région a confronté Viollet-le-Duc à un échec rare pour un architecte renommé pour sa force de persuasion et son entregent : chargé en 1839 de restaurer la cathédrale Saint-Just-et-Saint-Pasteur, le jeune et fougueux Eugène, âgé d'à peine vingt-cinq ans mais déjà attaché à la notion d'état « complet », va proposer ni plus ni moins que de terminer la construction de la nef, jamais édifiée, on le sait, pour ne pas avoir à démolir les remparts de la ville. Hésitant devant la dépense que cet achèvement aurait occasionnée, le conseil de fabrique refusa et l'on en resta là, ce dont on peut se réjouir dès lors que cet abandon préserve la physionomie singulière, reconnaissable entre toutes, de la cathédrale.

C'est un scénario tout inverse qui guide le travail de Viollet-le-Duc à Carcassonne, qu'il découvre en 1833, à l'âge de dix-neuf ans, dont il ne tardera pas à reconnaître l'extraordinaire originalité et où, on l'a dit, il s'impliquera fortement jusqu'à sa mort. Au départ, en 1843, il n'est chargé que de la basilique Saint-Nazaire, pour laquelle il livrera un

projet complet, mais il va petit à petit s'intéresser à la double enceinte de la Cité : en 1849, il livre une étude sur la Porte Narbonnaise, et en 1853 un relevé complet de la double enceinte. Seulement il se heurte très vite à un problème administratif de taille : en effet, si l'enceinte intérieure relève de la commission des monuments historiques, donc du ministère de l'intérieur, l'enceinte extérieure ainsi que le château comtal relèvent, eux, du ministère de la guerre car ils sont encore considérés comme des installations militaires ! Avec l'appui des érudits locaux et fort probablement grâce au soutien de Napoléon III, qu'il avait sensibilisé, dit-on, à l'intérêt de la Cité dès leur première rencontre, Viollet-le-Duc va convaincre les militaires de le laisser travailler, puis d'abandonner progressivement les remparts et le château. Pour qui connaît les difficultés traditionnelles d'accorder entre elles des administrations différentes, l'exploit n'est pas mince.

Le travail de Viollet-le-Duc à Carcassonne n'a pas été unanimement bien reçu, tant s'en faut. Les architectes locaux, qu'il a progressivement évincés, ne pouvaient, bien sûr, pas voir son travail d'un bon œil. Le grand érudit Jean-Pierre Cros-Mayrevieille, qui avait pourtant bien accueilli au départ l'architecte parisien, lui reprochera en 1875 d'avoir voulu à tout prix restituer un état hypothétique du XIII^e siècle au mépris de certaines évidences. Un critique parlera d'un « nougat infâme », et le grand Hippolyte Taine, plus modéré dans la forme mais non moins critique sur le fond, dira que la Cité restaurée ressemblait désormais à un « décor d'opéra ». C'est la question des tours qui focalise le débat : Viollet-le-Duc a trouvé des tours arasées, et, comme nous le savons tous, il les a charpentées, sans être assuré de ce qu'elles l'aient été dans le passé, et les a couvertes d'ardoises, alors même que l'on avait trouvé sur place des vestiges de tuiles vernissées. D'où le procès : cet architecte venu de Paris, comprenait-il bien la spécificité des monuments du Midi, et n'est-il pas parvenu, par ignorance ou incompréhension de cette spécificité, à commettre des erreurs ?

*

Ce débat sur les choix de Viollet-le-Duc pour les monuments du Midi, c'est à Toulouse qu'il s'est manifesté avec le plus de virulence, parvenant même à déclencher un conflit de plus de cent ans né autour de la basilique Saint-Sernin, la redoutable « guerre des mirandes ». Mais avant d'évoquer cette guerre, il faut signaler que le travail de Viollet-le-Duc à Toulouse a fait l'objet d'une étude plus complète dans une communication de notre consoeur, Madame Marie-Anne Sire, lors d'un colloque consacré à l'architecte et organisé à Carcassonne en juin 2014.

A la fin des années 1830, Saint-Sernin a fait l'objet de premières tentatives de restauration, mais mécontent du travail des architectes locaux, Mérimée demande en 1845 à Viollet-le-Duc, qui déjà visité la basilique lors de son voyage de 1833, de reprendre complètement le chantier et d'établir un projet de restauration, ce qui sera chose faite en 1847. Toujours fidèle à ses idées, Viollet-le-Duc souhaite rétablir l'unité romane de l'édifice et pour cela, intervenir lourdement sur la structure de l'édifice pour mieux faire ressortir la qualité de l'architecture de la basilique en mettant davantage en valeur le chevet, dont il admire profondément l'ordonnancement. Il va donc modifier la toiture, dont il va réduire l'avancée, supprimant ce faisant les fameuses mirandes, ces ouvertures ménagées au niveau des combles typiques de l'architecture du Midi, qu'il croit, peut-être à tort, postérieures à l'époque romane. Il va en outre couvrir les nouvelles toitures, non plus de tuiles mais de pierres plates, donnant ainsi à Saint-Sernin la physionomie émaciée que nous avons tous connue dans notre jeunesse et dont nous nous souvenons encore.

Ces initiatives ont été fortement critiquées à l'époque par nombre de compagnies savantes et par la presse locale. En 1882, Anthyme de Saint-Paul met les pieds dans le plat, dénonçant « le peu de soins que

mettait Viollet-le-Duc à se conformer aux exigences de l'esthétique locale, surtout quand il s'agissait du Midi ». Il faut dire que l'architecte avait déjà prêté le flanc à une telle critique en coiffant le donjon du Capitole d'un beffroi d'ardoises qui n'a effectivement rien de méridional.

La guerre des mirandes fut rallumée dans les années soixante-dix du siècle dernier, lorsqu'il a fallu remédier au défaut d'étanchéité des toitures de pierre plate. Cette seconde campagne a été décrite en détail par Mme Bérénice Waty dans une étude intitulée « la basilique de la discorde », publiée dans les « Livraisons d'histoire de l'architecture » en 2009 et librement accessible sur Internet.

Déjà, plusieurs interventions, effectuées à l'intérieur de la basilique à partir de 1965, étaient revenues sur un certain nombre d'éléments de la démarche unificatrice de Viollet-le-Duc, notamment au niveau de la crypte et du déambulatoire, où le parcours des « corps saints », supprimé par l'architecte parce que postérieur à l'état roman, avait été rétabli, sans que l'opinion s'en soit particulièrement émue. Mais en 1979, l'architecte en chef Yves Boiret, chargé de la basilique, mettra le feu aux poudres en proposant de revenir à l'état antérieur à la restauration de Viollet-le-Duc, et donc de rétablir les toitures avancées et leurs mirandes.

L'adoption de cette proposition par la commission nationale des monuments historiques a déclenché une polémique d'une rare intensité, dont les meneurs ont été le professeur Marcel Durliat et Yves Boiret lui-même et dans laquelle plusieurs sociétés savantes et le grand public lui-même se sont engagés. Le 27 novembre 1989, la commission nationale a confirmé l'avis qu'elle avait rendu dix ans et plus tôt, et, chose en soi fort extraordinaire, après une visite sur place de M. Jack Lang, ministre de la culture, l'autorisation de procéder à la « dérestauration » de Saint-Sernin est donnée en juin 1990. Après une ultime occupation symbolique de la basilique du 14 au 30 juin 1990,

les travaux vont débuter en juillet de la même année ; ils dureront jusqu'en 1996.

Le plus remarquable dans cette affaire, c'est que ce même principe de respect de l'identité locale, qui avait été invoqué pour combattre le projet de Viollet-le-Duc, était utilisé, cent ans plus tard, pour le défendre ! « Telle qu'elle est, elle me plaît » : ce commentaire a été relevé par Mme Waty dans la presse de l'époque ; renvoyant dos à dos les experts et anticipant ce que sera sa réaction face à la chute de la flèche de Notre-Dame, la sagesse populaire venait ainsi au secours du grand théoricien de la restauration, sans succès cependant à Toulouse.

*

Alors, en conclusion, Viollet-le-Duc a-t-il « abîmé » notre région, notre ville, en y conduisant ses chantiers de restauration, comme le craignait Marcel Proust en 1875 ? Assurément non : la dégradation de Saint-Sernin, la probable disparition des remparts de Carcassonne les auraient bien davantage desservies. Certains des choix de Viollet-le-Duc pourraient sans doute être discutés à l'aune des principes qui gouvernent aujourd'hui une politique de préservation des monuments historiques bien plus aboutie que celle que les pionniers du XIXe siècle ont dû mettre au point par tâtonnements, au risque de commettre des faux pas. Mais les monuments sont toujours là et c'est bien l'essentiel. En outre, il n'est pas interdit de remarquer qu'en créant un style si personnel, au risque de ranimer l'éternel ressentiment du Midi vis-à-vis de la capitale, Viollet-le-Duc a doté l'Occitanie d'une ressource touristique dont le succès, on le voit à Carcassonne comme autour de Saint-Sernin, n'est pas près de se démentir.

Philippe BELAVAL

